

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

22.	Principe de fonctionnement		Compression 4 temps	
23.	Électrique pur	23.1.	Véhicule [électrique] hybride	Non Non
24.	Nombre et disposition des cylindres	25.	Cylindrée	6 en ligne 12902 cm ³
26.	Carburant: Gazole/essence/GPL/GNC-biométhane/GNL/éthanol/biogazole/hydrogène		Gazole	
26.1.	Monocarburant/bicarburant/carburant modulable		Mono	
26.2.	(Bicarburant uniquement) Type 1A/Type 1B/Type 2A/Type 2B/Type 3B		P/A	
27.	Puissance maximale			
27.1.	Puissance nette maximale		375 kW	1700 rpm
27.2.	Puissance horaire maximale (moteur électrique)	27.3.	Puissance nette maximale (moteur électrique)	P/A P/A
27.4.	Puissance maximale sur 30 minutes (moteur électrique)		P/A	
28.	Boîte de vitesses (type)	29.	Vitesse maximale	Automatique 90 km/h
31.	Position du ou des essieux relevables	32.	Position du ou des essieux chargeables	P/A P/A
33.	Essieu(x) moteur(s) équipé(s) d'une suspension pneumatique ou équivalente		Oui	
35.	Combinaison pneumatiques/roues		385/55R22.5	315/70R22.5
	Dimension du pneumatique (1, 2) (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (1, 2)		160 K 11,75ET135	150 L 9,00ET154
	Combinaison pneumatiques/roues		P/A	P/A
	Dimension du pneumatique (1, 2) (Indice de charge, Symbole de vitesse, Taille de la roue, déport) (3, 4)		P/A P/A P/A	P/A P/A P/A
36.	Connexions pour le freinage de la remorque mécaniques/électriques/pneumatiques/hydrauliques		Pneumatiques / électriques	
37.	Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque]		8,5 bar	
38.	Code de la carrosserie		BC	
41.	Nombre et configuration des portes		2 portes, 1 à gauche 1 à droite	
42.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)		2, 1 chauffeur et 1 passager	
44.	Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant, voir Installation certificat		E4-55R-010253	
45.1.	Valeurs caractéristiques (D/V/S/U)		152 kN	P/A P/A 20000 kg
46.	Niveau sonore - À l'arrêt au régime de - En mouvement		89 db(A)	1275 min ⁻¹ 80 db(A)
47.	Niveau des émissions d'échappement (Euro)		Euro VI A	
48.	Émissions d'échappement - Numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable		595/2009*627/2014A	
48.1.	1.1. Procédure d'essai: ESC	CO, HC,	P/A	P/A
		NO _x , HC+NO _x	P/A	P/A
		Particules, Opacité de la fumée (ELR)	P/A	P/A
1.2. Procédure d'essai: WHSC (EURO VI)		CO, THC	2.2 mg/kWh	1.2 mg/kWh
		NO _x , NMHC	36.4 mg/kWh	P/A
		CH ₄ , NH ₃	P/A	1.17 ppm
		Particules (masse), Particules (nombre)	1.1 mg/kWh	1.1E11 #/kWh
2.1. Procédure d'essai: ETC (le cas échéant)		CO, NO _x	P/A	P/A
		NMHC, THC	P/A	P/A
		CH ₄ , Particules	P/A	P/A
2.2. Procédure d'essai: WHTC (EURO VI)		CO, THC	94.1 mg/kWh	2.0 mg/kWh
		NO _x , NMHC	160.8 mg/kWh	P/A
		CH ₄ , NH ₃	P/A	0.86 ppm
		Particules (masse), Particules (nombre)	1.5 mg/kWh	1.5E11 #/kWh
48.1.	Fumées, valeur corrigée du coefficient d'absorption		P/A	
50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses / Classe(s)		Non	
			P/A	
51.	Véhicules à usage spécial: désignation conformément à l'annexe II, partie 5		P/A	
52.	Remarques			
	Nombre de sièges		2, 1 chauffeur et 1 passager	
	Type de ralentisseur		Frein sur échappement + Intarder	

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ CE
VÉHICULES COMPLETS
MODÈLE A1 - PAGE 1

	Le soussigné certifie par la présente que le véhicule	Wouter Beuman Manager Homologation Department DAF Trucks NV
0.1.	Marque (raison sociale du constructeur)	DAF
0.2.	Type - Variante - Version	H4EN3 - TE205CD6ZZZ - ECA205JMLRSNNKD3375H1
0.2.1.	Nom commercial	XF 510 FT
0.4.	Catégorie de véhicule	N3
0.5.	Raison sociale et adresse du constructeur	DAF Trucks NV Hugo v.d. Goeslaan 1, 5643 TW Eindhoven, Pays-Bas
0.6.	Emplacement et méthode de fixation des plaques réglementaires	La plaque est placée dans l'encadrement de la porte droite ou gauche de la cabine, rivé
	Emplacement du numéro d'identification du véhicule	Sur le longeron droit du châssis au niveau de l'essieu avant
0.9.	Nom et adresse du mandataire du constructeur (le cas échéant)	
0.10.	Numéro d'identification du véhicule	XLRTEH4300G121908
	est conforme à tous égards au type décrit dans la réception délivrée le	e4*2007/46*0001*17 22-02-2016
	et peut être immatriculé à titre permanent dans les États membres.	véhicule pour la circulation à droite tachymètre échelle métrique

Eindhoven, 11-08-2016

DUPLICATE

MODÈLE A1 - PAGE 2
Catégorie de véhicule N3

1.	Nombre d'essieux et de roues		2		6
1.1.	Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées		1		Essieu 2
2.	Essieux directeurs (nombre, emplacement)		1		Essieu 1
3.	Essieux moteurs (nombre, emplacement, crabotage d'un autre essieu)		1	Essieu 2	arbre
4.	Empattement (essieu 1-dernier essieu)	4.1.	Écartement des essieux: (1-2, 2-3, 3-4)	3800 mm	3800 mm
		6.	Largeur	5920 mm	2550 mm
5.	Longueur			670 mm	P/A
8.	Avancée de la sellette d'attelage (maximale et minimale en cas de sellette réglable)			4500 mm	P/A
9.	Distance entre l'extrémité avant du véhicule et le centre du dispositif d'attelage				
11.	Longueur de la zone de chargement	12.	Porte-à-faux arrière	P/A	750 mm
13.	Masse en ordre de marche			8187 kg	
13.1.	Répartition de cette masse entre les essieux (1, 2, 3, 4)			5787 kg	2400 kg
13.2.	Masse réelle du véhicule				P/A
16.	Masses maximales techniquement admissibles			8187 kg	P/A
16.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible			20500 kg	
16.2.	Masse techniquement admissible sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			8000 kg	13000 kg
16.3.	Masse techniquement admissible sur un groupe d'essieux				P/A
16.4.	Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble [kg]			50000 kg	
17.	Masses maximales admissibles du véhicule immatriculé/en service prévues pour le trafic national/international, code pays			National	FR
17.1.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue			19000 kg	
17.2.	Masse en charge maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue sur chaque essieu (1, 2, 3, 4)			8000 kg	13000 kg
17.3.	Masse en charge maximale admissible sur groupe d'essieux				P/A
17.4.	Masse maximale admissible du véhicule immatriculé/en service prévue de l'ensemble			44000 kg	
18.	Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de:				
18.1.	Remorque à timon d'attelage	18.2.	Semi-remorque	P/A	43250 kg
18.3.	Remorque à essieu central	18.4.	Remorque non freinée	P/A	P/A
19.	Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage (semi-remorque, une remorque, une remorque à essieu central)			12313 kg	P/A
20.	Constructeur du moteur	21.	Code moteur inscrit sur moteur	DAF Trucks NV	MX-13 375H1



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Certificat de situation administrative simple

(Article R.322-4 du code de la route)

Identification du véhicule

Numéro d'immatriculation du véhicule : EE-107-VW
Numéro VIN du véhicule (ou numéro de série) : XLRTEH4300G121908
Marque : DAF

Situation administrative du véhicule

La situation administrative du véhicule ne fait apparaître aucune particularité : absence de gage et d'opposition.

Certificat attestant la situation administrative au :

Date : 14/06/2023

Heure/Minute : 16:32